

**Message du Secrétaire général de  
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),  
M. Renato Cláudio Costa Pereira,  
pour la célébration mondiale de la Journée de l'aviation civile internationale,  
le 7 décembre 2000**

Je crois que le Programme universel OACI d'audits de la supervision de la sécurité (USOAP) marquera le début d'une ère nouvelle dans la sécurité de l'aviation partout dans le monde. Je crois également que ce programme a des ramifications qui dépassent largement l'application générale des normes et pratiques recommandées (SARP) de la *Convention relative à l'aviation civile internationale*.

En janvier 1997, le Président du Conseil de l'OACI, M. Assad Kotaite, a inauguré la création de l'USOAP en indiquant que le moment était venu pour l'OACI de jouer un rôle plus actif dans l'application uniforme des SARP. En moins de deux ans, les 185 États contractants de l'OACI ont, sous la direction du Conseil, examiné, entériné et animé le concept. Le Programme a été officiellement lancé le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et a depuis effectivement élargi la vocation et les activités de l'Organisation.

Nous nous sommes engagés avec enthousiasme à assurer le succès de l'USOAP. Dès le départ, une section spéciale a été créée au sein du Secrétariat pour administrer le Programme. Des ressources financières et humaines adéquates lui ont rapidement été affectées afin d'accélérer les travaux pendant la période de formation. Grâce à l'appui sans réserve des États contractants, nous sommes en train de réaliser nos objectifs. D'ici la fin de 2001, tous les États contractants auront été audités.

Ce programme nous a permis de créer un réservoir unique de compétences, une équipe dynamique d'experts dans le domaine des audits de la sécurité de l'aviation, qui demeurera une ressource précieuse pour nos États contractants. En outre, cette expertise croissante nous aidera à relever les défis résultant de l'élargissement éventuel du Programme, qui sera décidé par l'Assemblée de l'OACI, à sa 33<sup>e</sup> session, en 2001.

Grâce aux fonctionnaires, masculins et féminins, de l'OACI chargés de mener à bien l'USOAP, les États contractants pourront s'acquitter plus facilement des responsabilités que leur confère la *Convention* en ce qui a trait au développement sûr et efficace de leur aviation civile, et le faire dans un esprit de coopération mondiale, non seulement sur le plan géographique, mais aussi sur le plan de l'engagement et des responsabilités de chacun des membres de la communauté aéronautique mondiale.

L'USOAP, à mon avis, amène tous les pays du monde à reconnaître unanimement la valeur de la vie humaine. À ma connaissance, aucun autre programme n'est fondé sur la notion que la vie humaine est le bien auquel nous attachons le plus de prix.